

MÉRIGNAC

Le parc Ecosph'Air prend de l'ampleur

De nouveaux bâtiments destinés à la location de bureaux et de locaux d'activités seront livrés en 2024 dans le parc économique Ecosph'Air

Christine Morice
c.morice@sudouest.fr

Le parc économique Ecosph'Air, situé chemin du Phare à Mérignac, non loin de l'aéroport, comprendra bientôt deux nouveaux bâtiments destinés à la location de bureaux et de locaux d'activités, en plus d'un restaurant. En effet, la société foncière Inéa annonçait déjà avant l'été avoir signé l'acquisition en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement), via sa filiale Flex Park, de l'ensemble Olea, sur ce site qui conjugue « développement durable et mixité d'usages ». « Acquis auprès du promoteur Aventim, ce programme offrira une surface locative de 6 022 mètres carrés ainsi que 87 places de parking. Il est en cours de réalisation et sa livraison est prévue fin 2024 », précise le porte-parole du groupe.

Ces futures constructions marquent une nouvelle étape dans la croissance de ce parc économique, qui se présente comme un site écoresponsable avec panneaux solaires sur les toits, corridor vert pour préserver la biodiversité, recyclage de l'eau de pluie pour alimenter les



Axel Motte est le directeur délégué Aventim Nouvelle-Aquitaine. C.M.

toilettes, ou bâtiments à basse consommation (label Bepos).

Inauguré en septembre 2022, ce parc situé au sein de l'Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport accueille déjà quatre immeubles de bureaux et autant de bâtiments dédiés à des locaux d'activités.

Sur 10 hectares

Prévu sur un total de 10 hectares, ce projet piloté par le promoteur et aménageur Aventim, comprend également d'autres terrains, qui seront utilisés dans les

années à venir pour poursuivre le développement du parc, comme le souligne Axel Motte directeur général délégué Aventim pour la Nouvelle-Aquitaine.

Son objectif est de parfaire l'offre en matière de mobilité. Le parc, même s'il est desservi par le bus, est éloigné de la ligne A du tramway. Le programme Mobil'Ethic, dont le siège est installé sur place, est donc chargé de mettre en place un plan de déplacement interentreprises visant à développer le covoiturage, l'usage du vélo électrique et de la voiture électrique.



Les visites du facteur, ça aide

F
C
e
L'
la
Ri
ni
de
lo
m
de
tic
he
cr
Th
gc
da
sa
d'
L'
Ac
pu
d'
fo
de
«I
fr

AI